

# ES/PAÏCE

Le magazine d' « Espace P... » asbl

n°28

Mars  
2002

VOS RÉACTIONS  
À LA PROPOSITION  
LIZIN

MYTHES À PROPOS  
DES PROSTITUÉES

NOUVELLE PROPOSITION:  
ÉCOLO



## Éditorial

**D**ans le précédent numéro d'Espace P... nous commentions les trois récentes propositions de loi sur la prostitution. Notre boule de cristal nous avait laissé voir qu'un débat dans la presse allait naître sur ce sujet. Il est à présent engagé ! Malheureusement, c'est le projet le plus insignifiant (celui de Mmes Lizin et de T'Serclaes consistant à condamner les clients) qui a le plus retenu l'attention des médias.

Même s'il n'a pas reçu beaucoup de commentaires positifs, il a largement rempli sa fonction, celle d'éclipser les autres propositions de loi visant, elles, à améliorer le statut des personnes prostituées. La technique du contre-feu est redoutable en politique : un brin de provocation et un zeste d'idéologie dominante caressée dans le sens du poil permettent à une idée médiocre d'étouffer une réflexion qui pourrait révolutionner les esprits.

Quoi qu'il en soit, les parlementaires vont avoir matière à réflexion sur le sujet de la prostitution. D'autant plus que le mois dernier, Ecolo a proposé, en réplique au projet de condamnation inconditionnelle du client, un texte un peu plus nuancé qui a pour but de " pénaliser le client qui aurait abusé, en connaissance de cause, de la situation particulièrement précaire d'une personne en raison de son asservissement à un circuit de prostitution forcée ou d'une organisation criminelle " ... Vous constaterez que ce texte ne manifeste aucune intention d'apporter une plus-value sociale pour les personnes qui vivent librement et volontairement de leur prostitution.

Nous publions dans ce numéro la lettre ouverte d'une personne prostituée à Anne-Marie Lizin qui devrait inspirer tous ceux qui se mêlent de traiter la prostitution sans la connaître !

*Quentin Deltour*



**AVANT DE LIRE  
CE MAGAZINE,  
SACHEZ QUE :**

- Pour des raisons d'anonymat et de sécurité, les portraits publiés dans ce magazine sont des photos de personnes extérieures au milieu de la prostitution.  
- Dans les témoignages, tous les noms, lieux, dates et autres éléments permettant l'identification des personnes concernées sont modifiés.

# SOMMAIRE

## **ÉCHOS**

Liège p. 3  
Bruxelles p. 4  
Charleroi p. 5  
Namur p. 5

## **MÉDICALEMENT VÔTRE**

Travail du sexe et santé p.6  
Contraception p.9

## **Témoignage**

Vos réactions p.10

## **DOSSIER LÉGISLATION**

Proposition Ecolo p. 13  
Chasse aux clients en Allemagne p. 14

## **HUMOUR**

Hommes et femmes p. 15

## **AILLEURS**

Mythes à propos des prostituées p. 16  
La Colombie légalise la bigamie p. 17

## **EXTRAITS DE PRESSE**

Femmes d'ébène p. 18  
La double peine des prostituées p. 19

## **LA GAZETTE DES NÉONS**

p. 24

## **LA GAZETTE DES NÉONS**

p. 24

### **Rédacteur en chef**

Quentin Deltour

### **Secrétaire de rédaction**

Anne Valençon

### **Comité de lecture**

Cécile Cheront, Espace P... Charleroi

### **Graphisme**

Quentin Deltour

### **Avec le soutien de**

La Communauté  
française  
de Belgique

La Commission  
Communautaire  
Française

La Région  
Wallonne



Sur Internet :  
[WWW.ESPACEP.BE.TF](http://WWW.ESPACEP.BE.TF)

Éditeur responsable :  
A.-F. Raedemaeker  
rue des Plantes, 116  
1030 Bruxelles

### À LIÈGE :

50, rue Souverain-Pont  
4000 Liège  
04/221 05 09  
[espacep@hotmail.com](mailto:espacep@hotmail.com)

### À CHARLEROI :

11, rue Désandrouin,  
Boîte 1, 4<sup>e</sup> étage  
6000 Charleroi  
071/30 98 10

### À BRUXELLES :

116, rue des Plantes  
1030 Bruxelles  
02/219 98 74  
[espacepboxl@hotmail.com](mailto:espacepboxl@hotmail.com)

### À NAMUR :

3, rue Château  
des Balances, bte 13  
2<sup>e</sup> étage  
5000 Namur  
(Salzinnes)  
081/721 621

# Fermeture des salons dans le quartier de la Poste ???

Comme la grippe et les feuilles d'impôts, l'idée de fermer les salons de prostitution revient chaque année dans chaque quartier chaud.

A l'heure où nous rédigeons ces lignes, le bourgmestre de Liège et le chef de la police devraient débattre sur les revendications de l'association de commerçants Cathédrale Nord/Souverain-Pont.

Et devinez ce qu'ils réclament : la fermeture pure et simple des salons de prostitution dans le quartier de la Poste.

Ce n'est pas la première fois que les commerçants pressent les pouvoirs publics pour faire aboutir leur idée progressiste du nettoyage par le vide.

Il n'y a pas si longtemps, c'était la vue des toxicomanes qui les dérangeaient, puis l'arrivage "massif" de prostituées africaines, puis la prolifération de la prostitution de rue...

Cette année, surfant sur la vague de la paranoïa anti-albanaise, c'est le spectre de la "mafiosisation" du quartier que les commerçants agitent... Il est vrai que ce thème médiatique très porteur fait frémir dans de nombreux foyers.

A priori, nous aurions tendance à dire aux personnes qui se prostituent librement "laissez passer ce chien qui aboie, il ne mord pas".

Le problème est que de fâcheux précédents ont récemment démontré que les droits des prostituées qui exercent leur commerce en toute légalité n'ont aucun poids face à la peur du "démon albanais".

En effet, à Anvers et à Seraing, les autorités ont préféré saborder le navire que combattre les pirates. En d'autres termes : pour éviter que certains quartiers chauds tombent sous le contrôle des "mafias", on a tout



simplement supprimé les salons de prostitution.

Cette technique est ultra-efficace : les réseaux ont les moyens de déminer rapidement vers les villes où l'on n'a pas encore appliqué la politique du tout-à-l'égout.

Mais cela ne peut fonctionner qu'un moment : si toutes les villes ferment leurs quartiers chauds (chaque autorité communale prétextant que la fermeture dans les autres villes accroît la pression mafieuse chez elle), les réseaux trouveront d'autres manières de rester dans la place.

Par exemple, en France où les salons et vitrines n'existent pas, l'implantation de la mafia albanaise n'est pas moindre que chez nous : tout se passe dans la rue... Et les situations de précarité (aussi bien pour les victimes des réseaux que pour les prostituées libres) y sont d'autant plus dramatiques.

Bien que divers réseaux (et pas seulement albanais) se soient fortement développés dans le quartier de la Poste à Liège, il serait scandaleux de nier l'existence de personnes vivant en toute légalité de leur prostitution.

Ce seul fait devrait inciter le bourgmestre Willy Demeyer à redoubler de

discernement lors de la réflexion sur les "solutions" proposées par l'association des commerçants : en combattant seulement les symptômes visibles on risque de radicaliser le mal.

C'est pourtant à ses racines qu'il faut s'attaquer, mais pour cela il faut s'en donner les moyens : combien y a-t-il de policiers liégeois parlant couramment l'albanais ? Comment les polices (et les autorités politiques) des diverses villes concernées collaborent-elles et avec quels résultats ? Quelles procédures a-t-on instauré pour renforcer le lien entre les polices des quartiers chauds et les services de renseignements ? Quels protocoles a-t-on mis en place pour assurer une meilleure entente entre la police et la magistrature ? Quelle place réserve-t-on aux projets citoyens (et non pas politiques) de lutte contre les réseaux à long terme (c-à-d plus long qu'une législature).

Du point de vue sécuritaire, les commerçants ont, eux aussi, une responsabilité à exercer : de nombreuses études sociologiques et urbanistiques démontrent que le sentiment de sécurité dépend très largement de la vie de quartier... Or, sans location au dessus des rez-de-chaussée commerciaux, aucune vie de quartier n'est possible après les heures de bureaux. Il est donc urgent d'investir pour que les appartements séduisent des familles et pas seulement des étudiants... quitte à négocier des codes de bonne conduite entre les travailleurs-euses du quartier chaud et habitants.

Il est légitime que le bourgmestre Demeyer étudie les propositions des commerçants. Il serait inacceptable qu'il privilégie une catégorie citoyenne au détriment d'une autre (les personnes qui tiennent librement un "commerce de charme")

Q.D.

# Un pour tous... Tous (et toutes) pour Carrée de Dames

## POLITIQUE

**C**a bouge dans le monde politique par rapport à la prostitution. En effet, le MCC et le PS organisent des réunions avec des personnes prostituées et différents acteurs de terrain (toutes philosophies confondues) afin de dégager une position commune par rapport au message véhiculé par leurs partis en matière de prostitution. Ces réunions font suite aux différents projets de loi qui sont le résultat d'initiatives personnelles mais qui impliquent l'image du reste du parti... pas forcément en accord avec lesdits projets. Nous nous réjouissons de l'augmentation du nombre de personnes prostituées participant activement à ces réunions, ce qui reflète un désir d'être reconnues comme des interlocuteurs privilégiés et dignes d'intérêt. Nous vous encourageons tous et toutes à poursuivre dans ce sens car cela déstigmatise la personne prostituée en montrant aux décideurs politiques que vous êtes acteurs et actrices de votre vie et pas de pauvres victimes incapables de se faire entendre de manière intelligible. Nous rappelons que le collectif Carrée de Dames se propose d'être votre porte-parole à tous et à toutes, et qu'il vous suffit de prendre contact, soit lors des réunions du collectif, soit par l'intermédiaire du petit journal Carrée de Dames, soit en téléphonant à **Marie au 0479/44.96.56** ou en contactant Espace P... au 02/219.98.74.

Jaramillo isabelle



**U**ne diminution du taux de fréquentation des réunions du collectif Carrée de Dames (due à différents facteurs tels que les dates et l'heure des réunions, le délai parfois long entre des démarches et des résultats... ) a obligé celui-ci à repenser son mode de fonctionnement et de communication. A cet égard, le collectif a décidé de créer son propre journal. L'objectif de celui-ci est de servir d'outil favorisant une communication entre les femmes. En effet, en ces temps de débats politiques intenses, il apparaît important que les femmes fassent entendre leur voix et nous rappelons que le collectif a aussi une fonction de porte-parole envers les autorités compétentes.

Ce journal se composera d'une série d'articles écrits par des femmes, des infos diverses, les procès verbaux ou comptes-rendus des réunions du collectif, mais il sera aussi

un espace d'expression libre sous forme de carte blanche. Bref, vous l'aurez compris : un journal pour les femmes fait par les femmes.

Le premier numéro de ce journal a vu le jour le mois dernier. Sa forme ne sera pas rigide, il pourra être modifié en tout point en fonction des desiderata et des remarques que vous ne manquerez pas d'émettre, afin que celui-ci corresponde le plus possible à vos attentes. Un autre point important est qu'il est gratuit mais personne ne peut encore prédire sa fréquence de parution ni le nombre d'exemplaire à imprimer pour répondre à la demande. Enfin, il faut savoir que ce journal est tout à fait indépendant du journal d'Espace P.. et qu'il a pour but de créer des relations et une collaboration entre toutes les femmes, car s'il est bien une certitude c'est que l'union fait la force.

Jaramillo isabelle

# Nouvelles permanences à Charleroi



**C**ela fait maintenant deux mois que je travaille à Espace P... Charleroi où j'ai repris le flambeau tenu pendant près de 10 ans par Marie-Louise puis, pendant un court intérim, par Joséphine.

Deux mois. A peine le temps de tenter une première approche des bars de la ville-basse, de la route de Philippeville, de Gosselies, de Mons et de rencontrer quelques personnes exerçant en privé. Que demandent les femmes et les hommes qui s'adressent à Espace P... Charleroi ?

Des préservatifs, une vaccination gratuite contre l'hépatite B, une prise de sang, mais aussi une écoute et des conseils, des adresses. J'ai donc fait un tour d'horizon de nos principaux partenaires à Charleroi : ICAR et Le Nid (aide sociale à la ville-basse et à Gosselies), AJIMO (aide aux enfants et jeunes de 0 à 18 ans), Diapason et Transition (aide aux toxicomanes), l'Urgence Sociale du CPAS, Carolo rue, le comptoir d'échange de seringues...

## NOUVEL HORAIRE DES PERMANENCES RUE DESANDROUIN

**Lundi** de 9H30 à 17H00

**Mardi** de 9H30 à 13H00

**Mercredi - jeudi** sur R-V.

**Vendredi** de 9H30 à 12H00

### Vaccination contre l'hépatite B :

**Mardi** : 17H00 (1 semaine sur 2)

**Mercredi** : 17H00

**Jeudi** : 15H00 (1 semaine sur 2)

### Je me demande qui fait la loi ?

De quoi parlons-nous à Espace P... Charleroi ? Un certain nombre d'entre vous prennent du recul par rapport à leur activité de prostitution et m'expliquent le sens que ça a dans leur vie.

Il y a souvent des dettes ou l'envie tout simplement de mieux vivre. Ou il y a la décision de s'en sortir seule, de rester indépendante d'un homme ou d'une famille qui pourraient imposer leur loi.

Il arrive aussi que vous preniez du recul par rapport à différents "déboires", par exemple un mec que vous avez aimé mais qui vous pompe tout votre fric... Vous décidez de repartir sur de nouvelles bases : finie la loi de l'amour aveugle, de l'amour mal réparti, de l'amour maso, si bon, mais si destructeur...

J'écoute beaucoup d'histoires, toutes très différentes, parfois très dures...

X me téléphone. Il est soigné par un psychiatre après plusieurs tentatives de suicides. Il a été victime d'actes pédophiles. La prostitution n'a été qu'un passage pour lui dans son parcours pour apprendre à vivre. Il se bat depuis toujours contre une pulsion de mort que lui dicte sa loi...

Hier, j'ai parlé à Y sur le trottoir. Elle cherchait quelqu'un pour l'aider à se fixer à l'héroïne... soumise à la loi du plaisir à en perdre la raison.

Les jeunes nigérianes ne parlent pas en général. Bon nombre d'entre elles remboursent leur madame et se plient à la loi du plus fort.

Cécile CHERONT

## Namur : rien qu'un au revoir

*Bonjour à toutes et à tous,*

*Cela fait presque 5 mois que j'ai commencé mon stage à Espace P... Namur en tant qu'assistante sociale. Malheureusement, ce stage se termine fin mars.*

*Durant ces 5 mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer quelques unes d'entre vous pour répondre à un questionnaire concernant le cadre légal actuel de la prostitution, les diverses propositions de loi et le manifeste d'Espace P...*

*Votre avis, vos revendications, vos sentiments par rapport à ces questions seront repris dans un document récapitulatif qui vous sera transmis prochainement.*

*Pour terminer, je voudrais vous dire un tout grand merci pour votre accueil et votre participation active à mon travail de fin d'étude et vous annoncer que je serai de retour aux environs du mois de juillet en tant que jobiste.*

*Delphine Incoul*

*Stagiaire à Espace P... Namur*

# MÉDICALEMENT VIVEMENT

## Travail du sexe et santé: ça bouge en Europe

**D**ans cet article, j'aimerais vous donner un aperçu des points forts de la conférence organisée en Angleterre par 2 organisations Européennes travaillant avec des personnes prostituées (EUROPAP et ENMP) en janvier dernier.

Nous y sommes allées, Christine Winand (le médecin qui travaille pour Espace P... en soirée et de nuit avec Lorena) et moi-même, pour présenter le projet de vaccination hépatite B, en même temps que nos collègues flamands de PASOP (Gand).

Le mérite de ces 3 jours de conférence est à mon sens, d'avoir bien mis en évidence les trois piliers sur lesquels repose l'articulation : " Promotion de la Santé et Travail du Sexe ". Mon but ici est de vous présenter ces 3 éléments, d'en souligner l'importance par des exemples concrets tels qu'ils nous ont été présentés durant la conférence, et enfin, de voir l'enseignement que nous pouvons en tirer pour notre pratique de terrain, avec vous, à Espace P...

**1er élément : Importance des mouvements d'autonomisation et de Revendications, menés par les travailleurs du sexe.**

Partout dans le monde, on se rend compte que la mise en œuvre d'un programme de santé ne peut se faire sans la participation active des per-

sonnes intéressées à savoir, dans ce contexte : les travailleurs du sexe eux-mêmes.

Or cette participation n'est possible que si les personnes :

1. se sentent concernées par le problème
2. ont suffisamment de liberté d'action pour pouvoir prendre la décision d'adhérer ou pas au programme qui leur est proposé en ayant pesé les avantages et les inconvénients.

Durant le congrès, il nous fut présenté plusieurs expériences d'émancipation des personnes prostituées, j'en ai retenu 3 particulièrement intéressantes.

La première expérience nous fut

présentée par SMARAJIT JANA, un médecin Indien, coordinateur d'un programme d'intervention en prévention du SIDA et des MST. La première tâche de ce programme a été de réhabiliter les personnes prostituées en tant qu'être humain à part entière, vis-à-vis d'elles-mêmes et vis-à-vis de la société.

En effet, les principaux obstacles rencontrés étaient le peu d'estime de soi, la dévalorisation manifestées par ces femmes, ainsi que le contexte indien particuliers de grande inégalité entre les sexes et d'illégalité de la prostitution.

En se basant sur les principes de respect - confiance et reconnaissan-



ce , un groupe de femmes prostituées fut créé autour de deux objectifs :

- Avoir une image plus positive d'elles-mêmes en suivant des cours de self-défense, d'alphabétisation et une formation d'agent de prévention.

- Changer le regard que la société porte sur elles-mêmes par le biais de rencontre avec les personnes du monde politique, culturel ou intellectuel (profs d'unif) et de manifestations revendiquant un statut de " travailleuses du sexe ".

Le groupe a par la suite entièrement pris en charge le travail d'information et de contacts avec les prostituées de Calcutta si bien qu'elles ont réussi à mobiliser 60 000 travailleurs du sexe (y compris les hommes et les transsexuels) et le mouvement s'est étendu à d'autres districts de prostitution en Inde :

30 quartiers au Bengale (+ 31 000 personnes) et vers le Bangladesh ; il a également étendu ses activités pour répondre à tous les besoins rencontrés par les personnes prostituées (éducation, gestion financière, scolarisation des enfants, etc.)

Ce formidable mouvement de solidarité a permis à ces travailleurs du sexe de se sentir plus forts, moins vulnérables face au trafic d'êtres humains, d'acquérir plus de droits et de se sentir (un peu) plus libres.

La deuxième expérience concerne la prostitution masculine. Elle s'étend sur l'ensemble de l'Europe dans le cadre de l'ENMP (European Network for Male Prostitution). Après avoir fait un relevé des difficultés particulières rencontrées par les hommes dans la prostitution, ils ont identifié des besoins spécifiques selon les régions d'Europe. Néanmoins, partout ils ont constaté, à des degrés divers, à quel point la prostitution masculine était considérée comme une voie sans issue, ignorée des politiques, des pouvoirs subsi-

dants et des services d'aides.

Aussi ont-ils mis sur pied, via Internet et différents programmes de recherche, tout un réseau d'informations diverses (pratiques ; médicales, sociales, politiques...) qui prennent en considération les besoins spécifiques des travailleurs du sexe masculines et auxquels ils peuvent avoir accès non seulement pour recueillir l'information mais également pour



communiquer entre eux, échanger sur leurs difficultés.

Un des grands objectifs de ce réseau est, comme en Inde, de permettre aux hommes prostitués d'être reconnus dans leur activité, de connaître tous les services d'aide disponibles et surtout d'avoir accès à toutes les informations et tous les conseils nécessaires pour organiser leurs propres services d'aide.

La dernière est probablement la plus "spectaculaire" des expériences qui nous fut présentée, nous venait des USA. Carol LEIGH, prostituée activiste, poète et artiste, la première à avoir utilisé le terme de " sex worker " (" travailleur(se) du sexe ") en 1979, nous a fait découvrir la formidable expansion d'organisations de prostitué(e)s et autres travailleurs du sexe dans la plupart des grandes villes américaines.

Parti de l'initiative du groupe COYOTE, fondé en 1970 par Margo St-James, ce mouvement de revendication des droits des travailleurs du sexe, a donné naissance à une multitude de groupes tels que : les prosti-

tuées de New York - the Cyprian Guild - ISWFACE et HIRE - Danzine - l'Alliance des Danseur(se)s Exotiques et l'Union des Danseur(se)s Exotiques - le Radical Skin de Chicago entre autres...

Tous ces groupes ont pour objectif de revendiquer le droit à la prostitution, de lutter contre la répression policière, parfois très violente, dont sont victimes les travailleurs du sexe, de lutter contre l'impact que la "guerre à la drague" peut avoir sur les droits des travailleurs du sexe, d'influencer les politiques dans un esprit de changement des mentalités pour qu'ils adoptent des positions facilitant la création de services d'aide et de prévention (SIDA, MST).

## **2ème élément : Importance des mouvements de conscientisation, changement de mentalité et lobbying politique**

une autre évidence qui nous est apparue lors de ce congrès est que, dans aucun pays d'Europe et du monde on ne trouve une politique juste équitable et parfaitement respectueuse des droits des travailleurs du sexe. Néanmoins, les asbl représentées à la conférence étaient toutes d'accord pour souligner l'importance de cette revendication de l'égalité pour le bien être des personnes concernées pour pouvoir développer des services d'aide et de prévention efficaces et pour réduire l'insécurité au niveau de la société que peut créer le contexte criminel dans lequel baigne la prostitution.

Certaines associations ont particulièrement centré leur action sur ces aspects politico-judiciaires. C'est le cas de :

1- CABIRIA en France qui propose une modification de la loi concernant les femmes en situation illégale et pour lesquelles l'accès aux soins de santé et aux services sociaux est doublement plus problématique : elles ne sont reconnues ni comme travailleuses du sexe ni comme réfugiées.

# Médicalement vôtre

La modification va dans le sens d'une demande de régularisation sur trois ans avec titre de séjour et de travail, sans contrainte de collaboration avec les services de police et judiciaires.

Selon Cabiria, lorsque l'on donne l'autonomie à ces femmes, elles savent la saisir et sont prêtes à se mobiliser pour se défaire de leurs proxénètes.

2. DE RODE DRAAD en Hollande qui, grâce à son action auprès des pouvoirs publics pendant plus de 20 ans a réussi à ce que la loi change.

La légalisation signifie maintenant que les bordels doivent obtenir un permis pour pouvoir ouvrir. Ce permis comprend l'obligation d'inclure des soins de santé et le " sexe sans risque ".

Même si cette politique n'exclut pas le risque de l'ouverture de bordels " illégaux ", il est maintenant admis par les autorités qu'il faut maintenir l'aide et la prévention en matière de santé et de safe-sex, quelle que soit la situation des personnes concernées.

3. SCOT-PEP en Ecosse a été confrontée à une décision communale de déplacer le quartier de prostitution en dehors de la ville avec pour conséquence l'augmentation de l'insécurité (pour les travailleurs du sexe, les clients et le voisinage), de la criminalité, des risques en matière de safe-sex, etc. Les contacts pris par l'association avec les décideurs politiques et les polices locales ont abouti à la réouverture d'une zone de tolérance mieux encadrée et sécurisée. Les résultats de cette approche pragmatique et tolérante sont assez probants :

- diminution de l'impact du SIDA ;
- succès de la prévention des MST (il y a moins d'MST révélées chez les travailleuses du sexe que dans la population féminine générale consultant le centre de planning familial !);
- moins de deal et de proxénétisme agressif dans la zone concernée ;
- moins de violences ;
- moins de pressions policières

(amendes, emprisonnements, etc.) ;  
-diminution de la prostitution de mineures.

Malgré ces avancées, les politiques restent sceptiques et souhaiteraient à nouveau fermer la zone. Le combat continue !

## **3ème élément : Distinction (et opposition ?) entre lutte contre la traite des êtres humains et droits des travailleurs du sexe et santé**



Cette analyse nous fut présentée par Jo SOZEMA, de l'Université du Sussex, qui mis bien en évidence la contradiction entre ces deux types d'approches (même si, dans la réalité, elles se recouvrent souvent).

### **1. Distinctions**

**a.** l'activisme " anti-traffic " est avant tout une approche politique, dans laquelle on trouve les débats des différentes idéologies en matière de prostitution.

L'approche santé publique privilégiée, elle, la démarche pragmatique (des faits, des actions, du concret) et laisse au second plan le débat idéologique.

**b.** une autre distinction provient du fait que l'éducation à la santé nécessite (comme nous l'avons vu précédemment) la participation active des travailleurs du sexe, de façon autonome et responsable, et donc reconnus dans leur profession. Ces notions sont elles, tout à fait contestées dans la lutte contre le trafic.

### **2. Discussion**

L'approche " lutte contre le trafic "

a le gros désavantage de faire l'amalgame entre prostitution forcée et travail du sexe reconnu et donc de réprimer aussi bien l'un que l'autre, empêchant toute initiative en matière de santé et de bien-être.

L'approche "Promotion de la santé" a elle peut-être le tort de ne pas prendre assez en compte le débat politico-idéologique, qui seul peut aboutir à une réelle reconnaissance des droits des travailleurs du sexe, dans le domaine de la santé comme dans tous les autres domaines.

### **Conclusion**

Ces débats nous ont confortés dans la direction que nous voulons donner à notre travail à Espace P... . L'approche que nous développons depuis plus de dix ans se veut à la fois centrée sur la promotion de la santé, le débat d'idées et ce que nous appelons l'émancipation, à savoir la reconnaissance de vos droits, de vos choix en tant que " travailleurs du sexe ".

Le fait d'avoir pu constater à quel point cette approche est partagée, recherchée, encouragée aux quatre coins du monde n'a fait que renforcer notre détermination à poursuivre dans cette voie.

Néanmoins, nous nous rendons compte à quel point nous vous laissons peu de place dans ce projet, alors que nous vous considérons comme partenaires à part entière.

Je ne peux que vous encourager à vous faire entendre à travers ce magazine, en réagissant à notre Manifeste, en nous interpellant lors de vos visites.

Vos opinions, vos réactions, vos prises de position sont plus qu'intéressantes, elles sont primordiales.

*Dominique Biétheres*



# Médicalement vôtre

## Contraception et pilule du lendemain

**L**orsque vous avez des relations sexuelles fréquentes, le préservatif est un moyen de contraception insuffisant bien qu'il vous protège efficacement contre les maladies sexuellement transmissibles. Utilisez, en plus du préservatif, la pilule, le stérilet ou l'implant.

La pilule est le contraceptif le plus efficace (près de 100 %) si on ne se trompe pas dans la prise. Tant qu'elle prend la pilule, la femme n'ovule plus et ne peut donc pas être enceinte.

Pratiquement, la femme commence la pilule le premier jour des règles. Elle la prend tous les jours pendant 21 jours, puis, s'arrête 7 jours et le 8ème jour, elle recommence une nouvelle plaquette. Si on ne l'oublie pas, pas de risque d'être enceinte même si on a des relations sexuelles pendant les 7 jours d'arrêt.

La plupart des pilules combinent oestrogènes et progestérones, deux hormones féminines, avec ou sans variation de dosages suivant les jours. La pilule triphasique prévoit trois dosages différents successivement sur un mois. La pilule combinée prévoit la même quantité d'oestrogènes et de progestérones dans chaque comprimé.

L'oubli d'un seul comprimé par mois n'est pas grave si on y remédie dans les 12 heures. Si l'oubli dépasse 12 heures, le mieux est de considérer que vous n'êtes plus protégée d'une grossesse éventuelle jusqu'aux prochaines règles...

L'usage prolongé de la pilule ne provoquera pas le cancer et il est prouvé qu'aucun argument médical ne justifie l'arrêt de la prise de la pilule quelques mois " pour laisser reposer le corps ". Des contre-indications existent : certaines maladies cardio-

vasculaires, l'hypertension, le diabète, les maladies du foie, l'usage prononcé de cigarettes...

Le stérilet est un petit instrument en plastique souple de 3 ou 4 cm de long entouré d'un fil de cuivre et au bout duquel est attaché un petit fil de nylon. Il est mis en place dans l'utérus, n'empêche pas l'ovulation mais empêche l'ovule éventuellement fécondé de se fixer dans la muqueuse de l'utérus. La mise en place du stérilet se fait les derniers jours des règles ; à ce moment, le col de l'utérus est un peu ouvert et plus mou et il est moins douloureux de l'introduire. Dans les heures et les jours qui suivent la pose d'un stérilet, il peut y avoir des petites pertes de sang et des douleurs dans le bas-ventre. Les règles qui suivent peuvent être plus douloureuses. C'est normal. Le médecin explique comment vérifier régulièrement soi-même si le stérilet est toujours en place.

Contre indications : une infection vaginale ou une lésion du col de l'utérus. La présence du fil peut favoriser la remontée d'une infection vaginale vers les trompes... on estime que le fait de porter le stérilet augmente le risque d'infection utérine de 0,5% (une femme sur 200).

L'implant ou Norplant est un ensemble de six pastilles ou bâtonnets placés en milieu hospitalier sous la peau du bras de la femme. Ces substances libèrent une substance hormonale (un progestatif) qui empêche l'ovulation et épaissit la muqueuse cervicale pour la rendre imperméable aux spermatozoïdes. Invisible, cette contraception a une durée de vie de cinq ans. Elle est cependant peu utilisée vu le risque d'effets secondaires indésirables : règles prolongées, saignement entre les règles, fortes nausées.

Et si vous n'utilisez pas de contraceptif et que le préservatif s'est déchiré... ou si vous avez oublié votre pilule... pensez à la pilule du lendemain ! Elle est en vente libre en pharmacie. C'est un moyen de contraception de " rattrapage ". ce sont deux comprimés à avaler. Le premier doit être pris le plus rapidement possible après le rapport sexuel non protégé (maximum 24 heures après). Le deuxième comprimé 12 heures après le premier. La boîte de deux comprimés coûte 350 francs. Elle est donnée sans ordonnance donc la carte SIS n'est pas nécessaire.

La pilule du lendemain est encore efficace à 85% si vous prenez le premier comprimé dans les 72 heures (3 jours) qui suivent la relation sexuelle non protégée. Elle peut provoquer des nausées ou vomissement et si vous vomissez un des comprimés dans les trois heures après la prise, il faut directement en reprendre un autre. Il est possible que les règles suivantes arrivent quelques jours avant ou après la date prévue. Si vos règles tardent plus d'une semaine après la date prévue, il faut consulter un médecin pour faire un test de grossesse. En effet, la pilule du lendemain n'est pas efficace à 100%. De plus, elle ne protège pas d'une grossesse en cas de rapports sexuels non protégés ultérieurs à la prise des comprimés.

Enfin, elle doit rester un dépannage occasionnel. Dans ce cas, elle n'est pas dangereuse pour la santé.

Cet article reprend les informations des brochures " La contraception en question " et " La pilule du lendemain " éditées par la Communauté française.

Cécile Cheront

# Vos réactions

**Dans le précédent numéro, nous vous proposons de réagir aux récentes propositions de loi... Comme vous le constaterez, c'est manifestement la proposition d'Anne-Marie Lizin qui a suscité le plus de remous...**

**Droit de réponse d'un prostitué face à l'intolérance liée à l'ignorance.**

**Lettre ouverte à Anne-Marie Lizin.  
Madame,**

Je suis une personne prostituée et je vous écris après avoir subi le supplice de vos "pieuses ejaculations" (non seulement les vôtres, mais aussi celles de madame Hech) ; c'est ainsi que j'ai pris connaissance de votre projet de loi.

Que vous ayez une opinion est une chose, que vous considériez la partie mâle de la population comme vos ennemis intimes, tout cela ne me regarde en rien.

Mais que vous osiez vouloir imposer vos élucubrations de manière presque "fasciste", que vous jouiez les "passionata" de la cause des femmes au détriment de la survie matérielle d'un grand nombre de personnes des trois sexes en voulant leur ôter leurs moyens de subsistance, alors je crie : HARO sur le baudet (ou plutôt la mule...) !

Sachez que c'est un homme qui vous écrit cela, mais malgré ce que j'ai entre les jambes, je prétends connaître mille fois mieux que vous les pensées intimes des femmes pratiquant librement la prostitution, et il y en a plus que vous n'osez vous l'avouer !

Pourquoi ? Simplement de par ma propre expérience, de par le fait que mon métier consista pendant longtemps à me faire passer pour une femme auprès de la clientèle, et que moi je sais VRAIMENT ce que cela fait que d'offrir tous les genres de services sexuels tarifés.

Et croyez-moi, je me regarde franco devant ma glace parce que moi, j'ai rendu des clients heureux, j'en ai débarrassé pas mal de leurs complexes, j'ai même sauvé certains couples ; tout cela pour le prix d'une passe : quels sont les honoraires d'un psy de nos jours .... ?

Mes semblables et moi avons une utilité sur le terrain de la vie de tous les jours, nous aidons à réguler les milieux sociaux et criminels, et nous ne recueillons-ni ne recherchons-aucun laurier. Seulement la paix !

En tant que politique, vous avez une profonde influence et une grande importance dans le domaine de la civilisation, des idées et des lois, mais vous n'êtes pas Dieu !

J'irai plus loin : avant de pouvoir parader au parlement, que faites vous d'autre que de la prostitution lorsqu'on vous voit serrer des mains, faire des promesses et distribuer des tracts dans les marchés, lors de la "pêche aux voix" ?

Qu'est-ce donc que cette contribution financière sans laquelle il vous serait impossible de vous faire élire ? !

Je suis cru, mais la vérité est que vous aussi vous vous prostituez ; même si c'est pour un but qui paraît louable.

Faut il aussi pénaliser votre clientèle ?????

Je ne suis pas habitué aux longues épîtres et puis le dégoût m'accable, aussi terminerai-je brièvement :

Madame la sénatrice :

1) essayez de vous souvenir que dans la prostitution, il y a également un nombre non négligeable de clientes !

Conclusion : votre raisonnement de féministe bornée ne tient aucunement la route et est d'une partialité écoeurante.

2) au lieu d'aller perdre l'argent du contribuable en Suède, venez plutôt interroger les personnes concernées, à savoir les PUTES, !!!

3) Si je me suis permis certains termes crus dans la présente, c'est que je me suis dit que si vous, sénatrice et bourgmestre pouviez vous permettre d'être grossière envers un magistrat, voire envers un fonctionnaire de police, voire encore envers nous qui risquons d'être victimes de votre soldisant "éthique", alors pourquoi me gênerais-je ?

Un(e) politique n'a droit au respect qu'à condition d'œuvrer réellement pour le bien de ceux qui l'ont élu(e), mais en l'espèce, vous me permettez d'agréer, chère "suffragette", l'expression de ma profonde commisération.

**Sans regret,  
Un prostitué**

Namur, le 24 février 2002

*J'ai 28 ans, je suis de mobilité réduite (handicapé physique). Cela fait 6 ans que je suis client. Je vois et reçois des prostituées. Depuis, je me sens mieux dans ma peau.*

*Comme je n'arrivais pas à trouver quelqu'un pour faire ma vie, je me suis tourné vers les prostituées.*

*Je suis en colère face à la proposition de loi d'Anne-Marie Lizin (PS) et Nathalie de T'Serclaes (MCC) qui veut pénaliser les clients qui entretiennent des relations sexuelles avec des personnes prostituées.*

*Il faut bien se dire qu'il y a plusieurs formes de prostitution, dont des personnes clandestines et des filles qui n'ont pas le choix, obligées par un proxénète.*

*Mais voilà, il y a aussi des prostituées qui le font d'elles-mêmes, et ça, il ne faut pas le pénaliser, en pénalisant le client on pénalise aussi la prostituée qui va perdre ses clients. Des personnes comme moi ont besoin d'elles, ainsi que des personnes valides qui ont les mêmes problèmes que moi.*

*Mais Mesdames de T'Serclaes et Lizin mettent tout le monde dans le même sac et elles ne pensent pas aux conséquences que cela pourrait avoir d'une part pour les personnes prostituées et d'autre part, pour les clients, par exemple des déprimés.*

*Et aussi, il faut bien se dire que la prostituée n'apporte pas que de la sexualité, mais aussi la tendresse qu'on n'a pas tous les jours.*

*C'est reconnu par des professionnels de la santé que la sexualité est un bien vital au niveau moral.*

FORESEE LINE



PRÉSERVATIFS  
LUBRIFIANTS  
TAMPONS



vos commandes au:

**0475-86.86.35**

## La condamnation du client selon Ecolo : proposition dangereuse

*Dans le précédent numéro d'Espace P..., nous analysons en détails trois propositions récentes visant à réformer la prostitution. Depuis, une quatrième proposition, menée par deux mandataires Ecolo a vu le jour.*

*Nous vous proposons ici de continuer l'analyse avec ce nouveau texte.*

*Pour rappel, trois points précédents étaient :*

- 1. Le client : en prison - proposition d'Anne-Marie Lizin (PS) et de Nathalie de T'Serclaes (MCC)*
- 2. Le libéralisme contre la marginalisation sociale : proposition de Philippe Monfils (PRL)*
- 3. La prostitution organisée : proposition de Meryem Kaçar et Frans Lozie (AGALEV)*

### 4. LE CLIENT DE VICTIMES DE RESEAUX : EN PRISON PROPOSITION DE MARC HORDIES ET DE PAUL GALAND (ECOLO)

**S**i la proposition de loi des sénateurs Ecolo Marc Hordies et Paul Galand aborde la question de la prostitution, c'est seulement dans le but d'étendre la législation sur la traite des êtres humains. Pas question donc d'améliorer le statut ou les conditions de travail des personnes qui se prostituent librement. L'objectif de la proposition est de poursuivre les clients qui savent -ou qui devraient savoir !- que la personne à qui ils louent un service sexuel est en fait victime de la traite des êtres humains. Nous vous proposons ici le texte d'Ecolo, quelques explications ainsi qu'une brève analyse

#### LA PROPOSITION DE LOI

##### Article premier

La présente loi règle une matière visée à l'article 78 de la Constitution

##### Article 2

Dans le chapitre VI du titre VII du Code Pénal, est inséré un article 380quater, alinéa 1er, rédigé comme suit :

" Sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et/ou d'une amende de cent francs à mille francs, qui- conque aura obtenu des relations

sexuelles par la remise, l'offre ou la promesse d'un avantage matériel ou financier avec une personne dont il savait ou aurait du savoir qu'elle était victime de la traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle telle que définit à l'article 3 "

##### Article 3

Dans le chapitre VI du titre VII du Code Pénal, est inséré un article 380quater, alinéa 2, rédigé comme suit :

" On entend par traite des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle, le recrutement par une ou plusieurs personnes physiques ou morales et/ou l'organisation de l'exploitation du transport ou de la migration -légal ou illégal- de personnes, même consentantes, en vue de leur exploitation sexuelle, le cas échéant par une quelconque forme de contrainte, en particulier la violence ou les menaces, l'abus de confiance, l'abus d'autorité ou l'abus d'une situation de vulnérabilité ".

##### EXPLICATION

Pour résumer en langage clair, l'article 2 prévoit la prison ou une amende pour les clients qui savent ou de-

vraient savoir que la personne prostituée est victime de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. L'article 3 définit comme " traite des êtres humains à des fins sexuelles " toute participation active à l'organisation de l'exploitation sexuelle de personnes, mêmes si elles sont consentantes, même s'il n'y a pas de contrainte.

##### ANALYSE

Les textes de développement qui accompagnent la proposition de loi Ecolo précisent que l'objectif est de " poursuivre la prostitution là où l'on a de sérieuses raisons de craindre qu'elle est l'instrument de réseaux criminels usant de moyens de contrainte et ayant volontiers recours à la violence à l'égard de leurs victimes ".

Soulignons d'abord que, en ne condamnant que le client, le texte de la proposition de loi ne risque pas d'inquiéter les organisateurs de réseaux criminels. De plus la définition de la traite des êtres humains établie dans cette proposition est tellement large qu'elle comprend aussi bien le rabatteur violent qui dupe des ga-

mines dans des régions où sévit la misère qu'une classique responsable de salon qui sous-loue sa vitrine lorsqu'elle n'y travaille pas.

Avec une telle loi, un juge pourrait condamner n'importe quel client qui aurait des relations dans un bar qui afficherait le traditionnel carton " demande serveuse " car :

1. Ce carton est la preuve qu'un recrutement est organisé par l'établissement.

2. Nul n'ignore qu'une personne qui travaille dans un établissement qui n'est pas le sien reverse une par-

tie des gains au gérant ou à la gérante, il y a donc exploitation.

3. Enfin, le carton étant affiché en vitrine, le client ne peut donc ignorer cette situation délictueuse.

#### COMMENTAIRES

S'il nous semble " juste " de s'intéresser à la responsabilité des clients de victimes de réseaux d'exploitation sexuelle -bien que la véritable urgence soit de démanteler les structures mafieuses qui les organisent-, il nous paraît très dangereux de l'aborder de manière aussi large et aussi floue. D'une part, la définition de la traite

des êtres humains aux fins d'exploitation sexuelle regroupe grosso-modo toutes les situations de prostitution à l'exception de la prostitution exercée par une personne indépendante propriétaire de son salon (situation d'autant plus rare que l'on ne cesse de fermer des salons). D'autre part, le fait que le client soit condamnable parce qu'il " aurait du savoir ", même s'il ignorait de bonne foi la situation d'exploitation, laisse peu de chance au bénéficiaire du doute qui est pourtant un fondement de la justice et de la démocratie.

**Q.D.**

## Chasse aux clients : l'Allemagne aussi

**S**tuttgart a été la première ville à lancer cette nouvelle " chasse à l'homme " en Allemagne. Depuis 1997, en effet, les clients repérés sont avisés par courrier qu'il leur est interdit de circuler dans certaines zones de la ville sous peine de poursuites. Des amendes sont également possible et peuvent aller jusqu'à 1 000 Euros. Résultat, les prostituées n'ont eu d'autres solutions que de rejoindre les quelques 190 bordels ou appartements de passe que compte la ville.

A Mannheim, depuis fin 1999, la police a envoyé plus de 500 courriers à des clients de la prostitution de rue, ces courriers sont parfois accompagnés d'avertissements et d'amendes, ils informent également que certaines per-

sonnes prostituées sont séropositives et conseillent l'utilisation du préservatif... ces lettres tombent parfois entre les mains des épouses...

Depuis juin de cette année, c'est au tour de Leipzig de traquer le client dans le but d'éradiquer la prostitution de rue. A l'origine de cette décision, les plaintes des habitants de la Nordstrasse, petite rue du cœur de la ville connue pour ce commerce depuis des dizaines d'années. Ils en avaient assez de trouver préservatifs et seringues dans les halls de leurs immeubles. Les filles étaient de plus en plus jeunes et de plus en plus souvent toxicomanes. La zone était pourtant déjà interdite de prostitution depuis décembre 2000.

Par un article dans la presse, la police a prévenu les présumés clients que les numéros de plaque des voitures qui circulaient au ralenti dans ce quartier avaient été relevés et qu'ils seraient convoqués. Certains clients se sont alors spontanément manifestés afin d'éviter d'éventuelles répercussions sur leur couple...

Aujourd'hui, les trottoirs de la Nordstrasse sont désertés par les prostituées... on ne sait pas où elles ont émigrés, mais les riverains sont satisfaits...

En novembre, Düsseldorf suivra le mouvement.

*Anne Valençon*



# Hommes et femmes : nous ne parlons pas le même langage...

*Nous avons reçu par courrier électronique ce petit manuel humoristique à l'intention des couples. A vous de décider si, au-delà de la farce quelques vérités sont énoncées...*

## MANUEL PRATIQUE POUR COMPRENDRE LES FEMMES

**Non** = Oui

**Oui** = Non

**Peut-être** = Non

**Je suis désolée mais...** = Je ferai pareil la prochaine fois.

**C'est toi qui décides** = Mais tu dois faire comme je dis.

**Tu es libre de faire ce que tu veux** = Ne fais jamais cela.

**Fais comme tu l'entends** = ...mais tu me le paieras cher.

**Tu dors ?** = Ne t'endors pas !

**Ce soir tu es très câlin** = Je n'ai pas envie de faire l'amour.

**Je n'ai pas un peu grossi ?** = Dis moi que je suis super belle.

**Eteins la lumière** = J'ai de la cellulite.

**Je voudrais qu'on change ces rideaux** = je voudrais qu'on change aussi les lampes et la peinture et le tapis et les meubles.

**Comme cette cuisine est petite** = Je veux qu'on achète une nouvelle maison.

**Tu m'aimes ?** = Je vais te demander quelque chose.

**A quel point tu m'aimes ?** = ce quelque chose coûte cher.

**Nous avons besoin** = Je veux.

**Il faut que nous parlions** = J'ai quelque chose à avouer.

**Je crois que nous ne communiquons pas assez** = Il faut que tu sois



d'accord avec moi.

## MANUEL PRATIQUE POUR COMPRENDRE LES HOMMES

**J'ai faim** = J'ai faim.

**J'ai sommeil** = J'ai sommeil.

**Je suis fatigué** = Je suis fatigué.

**Parlons** = Je suis en train d'essayer de t'impressionner pour que tu penses que je suis un homme profond et que tu acceptes de faire



l'amour avec toi.

**Tu as l'air tendue, je te fais un massage ?** = D'abord je te masse et ensuite je veux faire l'amour avec toi.

**Ca te dirait de venir au cinéma avec**

**moi ?** = Je veux faire l'amour avec toi.

**Tu m'accompagnes pour cette pièce de théâtre ?** = Je veux faire l'amour avec toi.

**On va au resto ce soir ?** = Je veux faire l'amour avec toi.

**Je peux t'appeler ce vendredi ?** = Je veux faire l'amour avec toi.

**Veux tu m'épouser ?** = Je veux qu'il soit illégal pour toi de faire l'amour avec tout homme qui ne soit pas moi.

**(Pendant le shopping) Oui, elle te va bien, oh quelle belle veste !** = Achète-la et tirons-nous de cette boutique.

**Oui, elle te va bien** = comme tu es bonne !

**Ta nouvelle coupe de cheveux te va très bien** = Je préférerais l'ancienne.

**Mais si, elle est super ta nouvelle coupe** = 3000 balles à la poubelle.

**Mais c'est quoi le problème ?** = Tu ne comprends pas la tragédie.

**Qu'est ce qui t'arrive ?** = Quel traumatisme sociologique auto-inventé t'affecte aujourd'hui ?

**Tu es fatiguée ?** = Je suppose que cette nuit, je fais " ceinture ".

**Je m'ennuie** = On fait l'amour ?

**Je t'aime** = J'ai besoin de sexe, maintenant !

**Moi aussi, je t'aime** = OK, tu es contente ? On peut commencer à se déshabiller ?

*Traduit de l'espagnol par Q.D.*



## Mythes à propos des prostituées : Séparons les faits de la fiction

PAR J. MARLOWE (ALLIANCE DES TRAVAILLEURS DU SEXE DE VANCOUVER)

**Au Canada, les personnes qui se prostituent subissent les mêmes préjugés que chez nous. Le texte que nous reproduisons ici provient de l'Alliance des Travailleurs du Sexe de Vancouver et pourfend bon nombre d'idées reçues à propos du métier. Malgré son caractère un tantinet provocateur, il exprime très clairement les injustices que doivent affronter des personnes au quotidien, simplement parce qu'elles pratiquent un métier qui ne plaît pas à tout le monde. Pour une meilleure compréhension, sachez que là-bas, la plupart des personnes qui se prostituent recrutent leurs clients dans la rue.**

### **FICTION:**

Les prostituées se vouent elles-mêmes à la violence.

### **FAIT :**

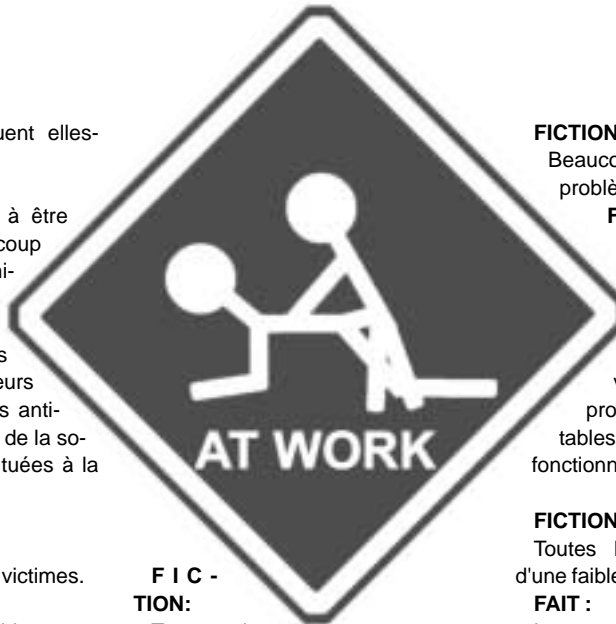
Personne ne demande à être agressé. Le fait que beaucoup de prostituées soient intimidées par la police les dissuade de rapporter les actes de violence commis contre elles, et les agresseurs le savent. Ce sont les lois anti-prostitution et les attitudes de la société qui vouent les prostituées à la violence.

### **FICTION:**

Les prostituées sont des victimes.

### **FAIT :**

Certains programmes d'aide et certains groupes de femmes aiment voir les prostituées comme des victimes, malgré le fait que beaucoup de prostituées et d'ex-prostituées ne se retrouvent en aucune manière dans cette définition. Cette "victimisation" est une manière facile de se décharger de toute responsabilité face à des choix [de société] mal pensés ou peu judicieux. Généralement appliquée aux femmes prostituées plutôt qu'aux hommes prostitués, la victimisation renforce l'idée archaïque que les femmes ne savent pas ce qui est bon pour elles et qu'elles sont incapables de prendre des décisions et d'en assumer la responsabilité.



### **F I C - TION:**

Toutes les prostituées sont des rescapées d'abus sexuels commis pendant l'enfance.

### **FAIT :**

Certaines le sont, d'autres pas. Même pour celles qui le sont, cela ne veut pas dire qu'elles sont incapables de prendre des décisions pour elles-mêmes.

### **FICTION:**

Les prostituées doivent être protégées contre elles-mêmes.

### **FAIT :**

Les prostituées ont, elles aussi, un esprit. Si vous voulez donner de l'argent pour les prostituées, visitez-en une avec votre portefeuille en main.

### **FICTION:**

Beaucoup de prostituées ont des problèmes de drogue.

### **FAIT :**

Beaucoup de comptables en ont aussi. S'il est vrai que les programmes de réhabilitation volontaires devraient être ouverts aux prostituées (et aux comptables), la réhabilitation forcée fonctionne rarement.

### **FICTION:**

Toutes les prostituées souffrent d'une faible estime d'elles-mêmes

### **FAIT :**

Les prostituées sont des personnes : certaines ont une meilleure image d'elles-mêmes que d'autres, et chacune réagit différemment à son environnement. Être récompensé pour son physique attrayant ou pour ses compétences sexuelles n'est pas nécessairement un frein à l'estime de soi.

### **FICTION:**

La prostitution est toujours un acte dégradant.

### **FAIT :**

Il n'y a rien de dégradant à gagner honnêtement sa vie de la meilleure manière que l'on connaisse. Certains considèrent le travail de portier comme dégradant, mais ce n'est pas le



cas non plus.

**FICTION:**

Les prostituées sont simplement fainéantes, elles essayent d'éviter le "vrai" travail.

**FAIT :**

Dans beaucoup de cas, ce sont les circonstances qui empêchent les prostituées de trouver un " vrai " travail, qu'elles en cherchent un ou pas : elles peuvent être fichées comme prostituée dans leur certificat de bonnes vie et mœurs, ce qui assure qu'aucune entreprise ne les engageira, elles peuvent manquer de compétences commercialisables, elles peuvent être parent unique incapable de trouver une crèche abordable pendant les heures de travail, ou elles peuvent être sans domicile fixe.

**FICTION:**

La prostitution est une manière facile de gagner beaucoup d'argent.

**FAIT :**

La prostitution n'est pas toujours facile et peut être franchement dangereuse. Les gains d'argent sont souvent exagérés : si les prostituées gagnaient la moitié de ce que les

gens croient, il n'y aurait pas de sans-abris ou de prostituées appauvries dans la rue.

**FICTION:**

Beaucoup de prostituées veulent quitter le trottoir.

**FAIT :**

S'il est vrai que beaucoup de prostituées voudraient probablement quitter la rue si elles trouvaient une alternative pour gagner leur vie, beaucoup d'autres ne le veulent pas. La rue offre certains avantages que n'offrent pas les alternatives hors de la rue : possibilité de voir vos clients à l'avance, la sécurité de travailler en nombre, l'aspect social de travailler entre collègues, l'absence de frais généraux, la liberté de choisir son horaire de travail, et le renouvellement comparativement plus rapide des clients.

**FICTION:**

L'arrestation des prostituées les maintient hors de la rue.

**FAIT :**

Ficher les prostituées réduit leurs chances de trouver du travail. Les

encombrer de tickets d'amendes, malgré le fait que dans de nombreux cas elles n'ont pas d'autres sources de revenus, signifie qu'elles doivent retourner dans la rue pour payer. Arrêter les prostituées ne les maintient hors de la rue que le temps de la garde à vue.

**FICTION:**

Les prostituées diffusent le sida et d'autres MST dans le public.

**FAIT :**

Les prostituées sont plus promptes à utiliser le préservatifs que les non-prostituées, et elles sont mieux informées pour identifier les MST.

**FICTION:**

Les michetons sont misogynes et utilisent la prostitution pour exprimer leur haine des femmes.

**FAIT :**

Bien qu'une petite proportion de michetons haïssent les femmes, la grande majorité recherche des travailleurs du sexe pour des raisons beaucoup plus banales : aventure, solitude, insécurité sexuelle, facilité, soulagement du stress ou bon vieux démon de midi.

*Traduit de l'Anglais par Q.D.*

## LA COLOMBIE LÉGALISE LA BIGAMIE...

Depuis le 24 juillet dernier, la bigamie n'est plus interdite en Colombie. Jusqu'alors le délit était puni d'un à quatre ans de prison. L'église et les militantes féministes se sont retrouvées côté à côté pour s'insurger contre cette nouvelle loi considérant que c'est autoriser l'infidélité.

Pourtant, la pratique de la polygamie était déjà courante dans le pays : certaines ethnies indiennes la pratiquent par tradition et de nombreux hommes vivaient avec deux femmes comme s'ils étaient mariés ; quelques-uns ont même été arrêtés et condamnés.

Dorénavant, Colombiens et Colombiennes pourront convoler doublement en juste noce en toute légalité !

A.V.



## Des femmes d'ébène et sans complexes

par EDDY LAMBERT

**A la découverte d'une association aidant les Africaines à s'intégrer  
[Paru dans le Soir 21 décembre 2001]**

**L**e collectif de femmes africaines Ebène + est l'une des 19 associations soutenues par l'organisation caritative Action vivre ensemble (voir "Repères"). Leur objectif premier: décroiser la société.

Il est noir comme leur peau, solide comme les liens qui les unissent, et plus on le travaille, plus il est cher: voilà pourquoi un collectif de femmes africaines de la région liégeoise s'est baptisé "Ebène +" et a pris ce bois pour symbole. Nous sommes parties d'un constat, précise Esther, Congolaise, membre depuis le début en 1993: Nous ne connaissions pas notre société d'accueil, nous vivions dans notre coin. Ebène + est désormais là pour leur dessiller les yeux, mais également pour faciliter leur intégration et promouvoir la femme africaine dans notre société.

Qu'elles soient congolaises, rwandaises, sénégalaises ou camerounaises, leurs cheminements ne sont en réalité qu'un même itinéraire: l'arrivée en Belgique pour étudier ou parce qu'elles ont accompagné leur mari, puis la solitude, le repli sur soi, chacune finissant par se claquer, se couper du monde extérieur. Je suis venue faire des recherches à l'université, raconte Esther. Seule avec mon enfant, je me sentais perdue dans ce monde.

Femmes perdues dans une société dont elles ignorent tout: *Mon fils a eu une pneumonie*, cite-t-elle en exemple. *Je suis allée à la crèche. On m'a demandé quelle mutuelle.*

J'ai répondu: *"C'est quoi, une mutuelle?"* "Virginie, une autre Congolaise, embraie sur son vécu: *Je ne savais pas qu'ici on octroyait des allocations familiales.*



### Maison de la Femme africaine

*Moi aussi, poursuit Bernadette, originaire du Congo-Brazzaville, je gardais les enfants à la maison, c'est tout. Un jour, j'ai participé à une excursion en Hollande, organisée par notre association. Ce fut une grande joie parce que je me disais: "Depuis que tu es en Europe, tu restes enfermée chez toi". Dans le car, les femmes partageaient leurs expériences. Pas à pas, la confiance revient, l'esprit redevient entreprenant. Je pensais que les études, c'était pour les Belges, dit-elle. On m'a encouragée. Et aujourd'hui, je suis en deuxième année d'études d'infirmière.*

Quelques-unes suivent une formation d'animatrice reconnue par la Communauté française pour pouvoir encadrer les enfants de leur école des devoirs (2). Pour toutes ces femmes, Ebène + organise des excursions, des cours de cuisine et de couture, des conférences, etc. Et, peu avant le Nouvel an, elles font un vœu: ouvrir une Maison de la Femme africaine à Liège, la première en Belgique.

(1) Coordinatrice: Esther Kanene M'Pali, 14 rue Camille Moïes à 4280 Hannut (019-51.27.69). Ebène + va bientôt ouvrir un local 15, rue de la Madeleine à 4000 Liège.

(2) 27, rue Marneffe à Droixhe. L'école est ouverte aux enfants âgés de six à douze ans, les lundi et vendredi de 16 à 18 heures.



## Mieux qu'internet : un livre !

### MATINS BLÈMES À LONG ISLAND

Par Delia Ephron, l'auteur des scénarios de *Nuits blanches à Seattle* et de *Vous avez un message*, charmantes comédies qui marient humour et romantisme. Le nouveau roman de Delia Ephron est dans le même ton. Une journaliste new-yorkaise s'installe à Sakonnet Bay, petite bourgade balnéaire de la Côte Ouest où tout le monde connaît la vie de tout le monde... Elle a choisi de s'y retirer avec son fils adolescent pour s'éloigner des dangers de la Big Apple...

Un roman sympathique... pour sourire

### MARTIN EDEN

Non, Jack London n'a pas seulement écrit *Croc blanc* et *L'appel de la forêt*... *Martin Eden* est un roman fortement autobiographique qui raconte la vie d'un jeune mari, né dans les bas-fonds, qui est précipité accidentellement dans les salons de la bourgeoisie d'Oakland... Il y tombe amoureux de Ruth, délicate et universitaire... Pour la conquérir, Martin décide de s'élever à son niveau, il devient un rat de bibliothèque, dévore tous les livres qui tombent sous ses yeux et décide de devenir écrivain... sans se décourager jamais, il envoie et renvoie ses manuscrits aux magazines et maisons d'édition. Le succès arrivera, mais trop tard... Martin s'embarquera à nouveau pour les mers du Sud mais pour s'abandonner à l'océan... Le plus romanesque des romans de Jack London est aussi une ode à la ténacité...

### QUARTET

L'histoire de Marya, jeune anglaise, qui vient d'épouser Stephan, polonais, et s'installe à Paris. Le bonheur, la vie facile, jusqu'à ce que Stephan soit arrêté pour vol et recel d'objets d'art. Marya est alors recueillie par H.J. et

Loïis Heidler, un couple de mécènes anglais qui évoluent dans le milieu bohème de Montparnasse. Séduisants et pervers, ils dominent Marya qui tombe dans leur piège et amoureuse de H.J. Heidler...

Quand Stephan sort de prison, Marya le retrouve, mais elle ne peut renoncer à Heidler. Elle les perdra tous les deux... Une fable cruelle sur l'échec de l'amour dans le Paris des années 20 signée Jean Rhys... Histoire inspirée directement de la vie même de Jean Rhys... Fille d'un gallois et d'une créole, née en 1894 à Saint-Domingue, elle rejoint l'Angleterre à 16 ans. Jean (Ella Gwendoline Rees Williams de son vrai nom), y est chorus girl et épouse Jean Lenglet, un journaliste franco-hollandais, dont elle adopte le prénom. Ils s'installent en France, fréquentent le Tout-Paris... mais le bonheur est de courte durée, son mari est extradé après un séjour en prison. Commence alors pour Jean Rhys une vie de bohème de Vienne à Budapest, d'Amsterdam à Paris en passant par Londres.

### BONJOUR MINUIT

C'est cette vie qu'elle raconte également dans *Bonjour Minuit*. Son héroïne Sasha est usée, seule... " *triste comme une lionne de cirque, triste comme un aigle sans ailes, triste comme un violon qui n'a qu'une corde, brisée, triste comme une femme qui vieillit. Triste, triste... ou si je me bornais à dire " merde " ça ferait peut-être aussi l'affaire* "

Mais si les héroïnes de Jean Rhys sont désespérées, elles restent sans complaisance et se regardent plonger avec une certaine ironie, n'oubliant pas de rester coquettes et féminines, espérant encore que le prochain inconnu qu'elles croiseront sera le bon...

Jean Rhys meurt à 89 ans après une vie de vagabonde, solitaire, partagée quand même avec trois maris, trop de soucis noyés dans le whisky, pas as-

sez d'argent et la gloire, trop tard... Elle est aujourd'hui considérée comme l'une des grandes romancières britanniques du 20ème siècle.

Anne Valençon

### L'ART DE VIVRE

La santé n'est pas qu'une question de condition physique, mais également d'équilibre émotionnel. Ce livre nous invite à (re)découvrir tous nos sens : voir, ; écouter, sentir, toucher, goûter... et d'utiliser notre imaginaire pour profiter au quotidien pleinement de la vie.

Aux éditions Roulers - Bellens L.

### LE GRAND LIVRE DU CALME

Notre cerveau est ainsi fait qu'à chaque fois qu'il subit des tensions dues à des activités physiques, émotionnelles ou mentales, la relaxation lui est nécessaire afin de pouvoir se rétablir. Ceci ne réussit qu'en retrouvant le calme et non en se livrant à d'autres activités tensionnelles.

Paul Wilson, spécialiste australien de la relaxation affirme qu'il est simple et facile de se reposer en tout lieu et à tout moment. Il nous livre ici quelques recettes intéressantes. Par exemple : il ne suffit pas de nier un problème pour le faire disparaître et ne faites pas vingt choses en même temps ...

Mais encore modérez vos ambitions ! et ne reportez pas à demain ce qui vous plairait aujourd'hui !!

Aux Presses du Châtelet

### LA CUISINE DE FÉES

Galette du petit chaperon rouge, maison en pain d'épices ou poule aux œufs d'or !

Les contes de fées sont plein de rêveries gourmandes et très réalisables. Bonnes nouvelles pour les ogresses !

Aux Editions du Chêne

Claude Alla



# Prostitution : ce qui est légal et ce qui ne l'est pas...

## TU PEUX

Te prostituer si tu as plus de 18 ans.

## TU NE PEUX PAS

Racoler, c'est-à-dire inciter par des gestes, des paroles ou des signes, une personne à la débauche. En clair, il est interdit d'aller "chercher" un client dans la rue.

## QU'EST-CE QUE TU RISQUES ?

Une amende de 792 € à 15.244 €. Si le client que tu racoles est mineur l'amende sera doublée.

-----

## TU PEUX

Avoir un salon, une vitrine, une maison de prostitution où tu es la seule à pratiquer.

## TU NE PEUX PAS

① Etre proxénète C'est-à-dire entraîner ou inciter quelqu'un à se prostituer.

② Tenir un bar, une vitrine, une maison de passe où on se livre à la prostitution

③ Donner en location un endroit à un prix excessif sous prétexte qu'il s'agit d'un lieu de prostitution.

④ Faire usage de violence, menace et toute autre forme de contraintes pour obliger quelqu'un à se prostituer.

⑤ Profiter d'une situation vulnérable (papiers pas en ordre, séjour illégal, maladie, ...) pour inciter à la prostitution.

⑥ Entraîner un mineur (moins de 18 ans) même avec son consentement à se prostituer.

## QU'EST-CE QUE TU RISQUES ?

①②③ De 1 à 5 ans de prison et une amende de 15.244 € à 762.246 €.

④⑤ Un emprisonnement de 10 à 15 ans et une amende de 15.244 € à 1.524.490 €

⑥ 10 à 15 ans de prison et une amende de 30.490 € à 3.048.980 €. La peine augmentera en fonction de l'âge du mineur ! Si le mineur a moins de 16 ans, la peine sera augmentée et si le mineur a moins de 10 ans, la peine sera prolongée de 5 ans.

-----

## TU PEUX

Acheter des services sexuels. C'est-à-dire qu'un client ne risque rien. Attention : si le client est mineur, seul l'adulte sera sanctionné.

## TU NE PEUX PAS

① Accepter un client de moins de 18 ans.

② Avoir des relations sexuelles avec un enfant de moins de 14 ans même si il est consentent.

## QU'EST-CE QUE TU RISQUES ?

① Une accusation pour détournement de mineur et une amende établie en fonction de l'âge du mineur. Plus celui-ci sera jeune, plus la peine et l'amende seront élevées.

② Une accusation pour viol à l'aide de violence.

-----

## TU PEUX

Opter pour le statut d'indépendant. Attention : Cela n'accorde qu'une



faible protection en cas d'accident de travail, de maladies professionnelles, de chômage (tu ne perds pas forcément le droit au chômage si tu y avais droit avant d'être sous statut d'indépendante) et ne prévoit pas le paiement d'indemnités pendant les congés annuels. Tu peux souscrire une assurance complémentaire pour les risques non couverts. Tu peux également déduire le loyer des locaux si le bail utilisé est commercial.

Si tu n'es pas sous statut d'indépendante, tu n'as pas le droit à la mutuelle (sauf accès payant), ni aux allocations familiales, ni à la pension.

## TU NE PEUX PAS

Ne pas déclarer tes revenus à l'administration fiscale (c'est-à-dire ne pas payer d'impôts)

## QU'EST-CE QUE TU RISQUES ?

Une taxation d'office. C'est-à-dire une amende + les intérêts sur les impôts et les arriérés des lois sociales. L'INASTI peut réaliser un retour en arrière de 5 ans que l'on appelle "effet rétroactif".

*Virginie et Christel  
(stagiaires à Espace P... Liège)*



# LA GAZETTE DES NEONS

## IL PARAÎT QUE

Le chic de ce siècle sera carrément de changer de race et de couleur quand on en aura marre de sa vieille peau. La chirurgie esthétique, c'était bien, la manipulation génétique ce sera mieux. Se faire refaire les seins ou greffer des implants pubiens est un jeu narcissique devenu un peu trop commun. En attendant que la science ajoute un peu de piment dans leur vie certaines stars de tous bords se font une idée de leur prochain métissage sur ordinateur.



## SARTRE ATTITUDE

Il a dit : " je fais tout nul... mais je fais tout ! " , " Je me suis toujours trompé, donc... je suis très humain ".

C'est grâce à Jean-Paul Sartre que tous les initiés du maître peuvent conserver leur clientèle en jouant l'air du repent : " j'étais mao ( ? ) mais j'étais jeune, j'étais branché, mais j'étais con, j'étais libéral libertaire, mais j'étais saoul, etc. "

## IL Y A GÂTERIES ET GÂTERIES...

Lors d'un sondage d'opinions qui devaient déterminer les 30 gâteries préférées des " garçons ", à peine prononçait-on le mot " gâterie " que les sondés (95% d'entre eux au bas mot !) se sont transformés en loups de Tex Avery (yeux exorbités et langue pendante). Appelé à la rescousse, le petit Robert a plus ou moins calmé les esprits. (Gâterie : action ou moyen de choyer, synonymes : cajolerie, prévenance, soins ) Chacun a fini par exprimer de plus tendres souhaits...

## LE PIED !

Ils sont toujours là pour nous : marcher, courir, galoper, piétiner, danser... ils supportent notre poids... nos pieds, nous les malmenons parfois, souvent même...

Une petite séance de pédicure maison une fois toutes les deux semaines leur ferait le plus grand bien. Il suffit de les tremper dans de l'eau chaude dans laquelle on a mis quelques gouttes d'huile d'amande douce. En-



suite un petit gommage avec une crème exfoliante pour les pieds afin d'éliminer les peaux mortes. Repoussez ensuite les cuticules autour des ongles et limez ceux-ci afin d'éviter l'ongle incarné. Une petite crème hydratante terminera l'opération. Appliquée en massage c'est encore mieux en commençant par la voûte plantaire ensuite remontez vers le dessus en effectuant de petits mouvements circulaires avec les pouces.

## THÉ AUX ÉPICES

Portez à ébullition 50 cl de lait avec 1 bâton de cannelle, 2 clous de girofle, du gingembre frais haché, les graines de 2 gousses de cardamome. Ajoutez 1,5 cuiller à soupe de thé noir, du sucre. Laissez frémir 2 min puis infuser 8 min. filtrez et servez chaud.



## A SAVOIR

Aujourd'hui encore, pas mal de médecins essaient de dissuader les femmes d'avorter. Pourtant, même si c'est contraire à leur éthique, ils ont, si vous exprimer cette demande, le devoir de vous adresser à un centre qui pratique l'IVG.

## LE SUICIDE EN BELGIQUE

Chaque année, plus de 2000 personnes se donnent la mort en Belgique et plus de 20 000 font une tentative de suicide. Il s'agit de la 2ème cause de décès chez les jeunes adultes entre 25 et 35 ans et la seconde chez les jeunes entre 15 et 24 ans. Le taux de suicide le plus élevé se trouvent par ailleurs chez les plus de 75 ans.

Le centre de prévention du suicide fonctionne 24H/24 via l'accueil téléphonique dans l'anonymat : 0800 32 123

Mais le centre de prévention du suicide, c'est également les groupes de paroles pour les personnes touchées soit par un suicide, soit par la tentative de proches. C'est aussi la sensibilisation du grand public, il possède une riche documentation accessible à toute personne intéressée.

Centre de prévention du suicide

Place du Châtelain 46

1050 Bruxelles

02/640 51 56

Claude Allas



**VILLE D'AULLA**  
**PRIÈRE D'ÉVITER**  
**LES ARRÊTS PARTICULIERS**  
**DANS CE LIEU**  
**QUI APPARTIENT**  
**À TOUS LES CITOYENS.**  
*Selon l'ordonnance communale n.140 du 25/09/96*  
*Une amende est prévue*